

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 an 4 mois 2 mois 1 an
Suisse: Fr. 1 50 4 — 7 — 13 —
Etranger: \$ 2 80 7 — 13 50 25 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Etranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour

Offensive roumaine à travers le Danube.
Contre-attaques allemandes en Galicie.
Combats dans le secteur anglais de Picardie.

C'est le général Falkenhayn, ancien chef de l'état-major allemand, qui dirige les opérations de Transylvanie et qui a commandé, en particulier, la bataille d'Hermannstadt, dans laquelle la première armée roumaine vient d'éprouver un sort si fâcheux.

Bucarest annonçait hier que les forces roumaines avaient réussi à rétablir leurs communications avec le sud, ce qui doit signifier que le contact entre l'armée de Transylvanie et sa base d'opérations dans la vallée de l'Alouta, en Valachie, a été renoué.

Du reste, son succès d'Hermannstadt ne met pas le général Falkenhayn hors de souci. En effet, le groupe de forces roumaines qui s'avance contre Schassburg par la vallée de la grande Kokel fait des progrès, de ceux des bulletins de Vienne et de Berlin.

D'autre part, il y a du nouveau sur le front du Danube. Des troupes roumaines sont en train de franchir le fleuve entre Turtukai et Roustchouk; le communiqué bulgare donne Rahovo comme point de passage.

Pour appuyer la nouvelle manœuvre roumaine, l'armée russo-roumano-serbe de la Dobroudja a pris l'offensive; elle annonce qu'elle a fait plier le centre et le flanc droit (côté de la mer) de Mackensen.

Les attaques russes dans les Carpathes se sont apaisées. Les Austro-Allemands n'en seront pas fâchés; ce répit est survenu d'autant plus à propos pour eux qu'ils ont eu de nouveau une chaude alerte en Galicie.

Après leurs bulletins, le péril serait passé; le terrain perdu au sud de Brody a été repris et les Russes ont laissé dans la contre-attaque 2900 prisonniers.

Au nord de la Somme, les Anglais ne sont pas encore en paisible possession de leurs dernières conquêtes. Après les avoir d'abord étendus, ils ont vu les Allemands faire un retour offensif et ont dû céder de nouveau

du terrain à Eaucourt. Les Français ont progressé à l'est de Bouchavesnes.

Le sort futur de la Pologne donne lieu à de vives discussions entre les hommes politiques à Varsovie, à Cracovie, à Vienne et à Berlin.

On savait depuis quelque temps que l'Autriche et l'Allemagne n'étaient pas d'accord, la première voulant constituer un royaume de Pologne avec toutes les provinces de l'ancien Etat et étant disposée à cette fin à se dessaisir de la Galicie.

Le club polonais de Vienne, très influent sur le gouvernement, puisqu'il a presque toujours été compté comme ministériel, a pris, dernièrement, des résolutions caractéristiques.

Par la première, le président du club est invité à faire les démarches nécessaires pour obtenir des informations authentiques et officielles, concernant l'état actuel de la question polonaise, informations que, jusqu'à ce jour, le club ne possède pas.

Par la seconde, la Commission demande que soit entreprise l'action la plus énergique à l'effet: 1° de réunir le Parlement et les Délégations; 2° de restituer aux Polonais la part qui leur est due dans le gouvernement de l'Etat; 3° de replacer les fonctionnaires polonais dans les postes qui, au gouvernement central, étaient, avant la guerre, occupés par des Polonais; 4° d'appeler des fonctionnaires polonais à collaborer auprès du gouvernement autrichien et auprès du gouvernement commun, ainsi qu'auprès des autorités militaires au règlement des affaires politiques et administratives graves, dans lesquelles sont engagés des intérêts polonais, politiques et nationaux.

La troisième décision invite à entrer en pourparlers avec des représentants de la nation hongroise, tant du parti du gouvernement que de l'opposition. Le but de ces pourparlers est d'obtenir dans les questions polonaises l'appui des empires centraux et de toutes les autres puissances qui auront à décider de la création d'un Etat polonais.

Il faut remarquer que le club polonais de Vienne, dont l'attitude est et a toujours été austrophile, pour la première fois depuis le commencement de la guerre, proclame la nécessité de négociations non seulement avec les empires centraux, mais avec toutes les autres puissances qui auront à décider du sort de la Pologne.

Il a été encore fait une autre motion, aux termes de laquelle la guerre actuelle devait avoir pour résultat de constituer un Etat polonais indépendant, unifiant toute la nation polonaise ou tout au moins la plus grande partie possible de cette nation. A ce propos, la motion invite « toutes les parties de la Pologne » à instituer un corps politique commun. La décision concernant cette motion a été, il est vrai, temporairement ajournée, mais il est à noter que cette motion — de nouveau pour la première fois depuis le commencement de la guerre — n'exclut pas, au préalable, des combinaisons du Cercle polonais de Vienne, la Pologne prussienne, et parle de toutes les parties de la Pologne.

Aux dernières séances du parlement hongrois, la question polonaise a été soulevée.

Ce fut d'abord le comte Bathanyi, appartenant au parti du comte Karolyi, qui l'aborda. Ayant exprimé ses craintes provoquées par les aspirations pragermanistes vers l'est, l'orateur affirma sa vive sympathie pour la « fraternelle » nation polonaise. Il protesta contre de nouveaux partages de la Pologne, exprima le vœu qu'un fait accompli survint dans la question polonaise qui ne pût être modifié quelle que fût l'issue de la guerre et revendiqua finalement un libre essor de la vie nationale et politique polonaise.

polonaise, déclara qu'on ne saurait se concilier la nation polonaise qu'en améliorant sa situation au point de vue politique et administratif.

Le comte Tisza, répondant au comte Ugron, déclara que, si l'administration autrichienne sur les territoires polonais occupés avait parfois donné lieu à des récriminations, cela tient surtout à des nécessités d'ordre militaire et stratégique. « Toutefois, a-t-il ajouté, on doit constater en même temps, dans l'intérêt de la vérité, que l'administration des territoires polonais occupés par les armées de l'empire a témoigné toujours d'une vive sympathie et d'une grande sollicitude pour la question polonaise. Il n'existe pas un facteur compétent dans la monarchie qui ne traite pas la question polonaise avec la plus grande sympathie et qui ne reconnaisse toute l'importance et toute la portée de ce problème, qui n'aspire enfin à une solution de cette question qui prendrait en considération dans les limites du possible les justes désirs et les prétentions légitimes de la nation polonaise. »

« Je pense, a conclu le comte Tisza, que nous pouvons hardiment assurer la nation polonaise et lui faire espérer que ses aspirations trouvent chez nous une protection éclairée. »

Le comte Apponyi a déclaré: « Comment se présente la question polonaise? Bien que la Pologne soit occupée depuis si longtemps par les puissances centrales, elles n'en remettent pas moins toujours la solution définitive de cette question et tardent à prononcer la parole décisive qui donnerait à la nation polonaise la garantie de son avenir. Devant cette tactique d'ajournement on ne peut se défendre d'une appréhension que la Russie ne nous prévienne en prononçant cette parole. »

Le comte Apponyi a dit juste: à Vienne, on ne prononce pas officiellement le mot attendu par la nation polonaise, et ce mot, c'est le mot indépendance.

Et même, sur les instances de l'Allemagne, l'Autriche aurait fait un pas décisif et fatal dans la question polonaise. Un journal de Posen publie, de son correspondant de Vienne, l'information suivante, dit-il, à une source autorisée, suivant laquelle la future organisation de l'Etat polonais, décidée par les puissances centrales, exclut l'union de la Galicie et du royaume de Pologne.

Le royaume de Pologne, d'après cette information, constituerait un Etat indépendant séparé; quant à ses frontières de l'est, seules pourraient en décider les résultats effectifs de la guerre; la Galicie resterait une province autrichienne.

En résumé, l'Allemagne et l'Autriche voudraient que seule soit indépendante, la portion de la Pologne qui serait arrachée à la Russie.

La Russie fait un raisonnement semblable: les Polognes autrichienne et prussienne seront indépendantes, et la Pologne russe jouira d'une large autonomie sous la suzeraineté du tsar. Mais cette large autonomie se rétrécira en neud coulant dans la mesure où les Russes seront victorieux, si la France et l'Angleterre les laissent faire.

La dernière élection au Tribunal fédéral

Le Nouvelliste valaisan quiblie:

Il y a, en Valais, depuis jeudi, un tolle général contre la Liberté de Fribourg qui, de par son correspondant de Berne, a si inamicalement à notre égard soutenu l'escamotage par Lucerne du siège du Valais au Tribunal fédéral.

Nous mettons le Nouvelliste valaisan au défi de citer de la Liberté une phrase qui justifie son accusation. Nous aurions été heureux qu'un conservateur valaisan remplaçât le regretté M. Clausen et la candidature du Dr Lorélan nous était des plus sympathiques.

Les reproches adressés par le Nouvelliste à l'un de nos chroniqueurs parlementaires sont tout à fait injustifiés. Notre reporter n'a point fait de plaidoyer en faveur de Lucerne; il n'a jamais plaidé la candidature de M. Müller contre celle de M. Lorélan; mais, la candidature de M. Müller ayant été proclamée par le groupe conservateur, il l'a vivement soutenu contre ceux qui voulaient donner satisfaction aux minorités radicales aux dépens de la cause conservatrice catholique.

Notre correspondant n'aurait pas agi autrement si la situation eût été inverse et qu'un candidat radical lucernois eût menacé de supplanter un candidat conservateur valaisan.

Le vote du centre protestant

On croyait que le Centre avait voté pour le candidat catholique, M. Müller. La Revue dit que c'est une erreur. Bien que le Centre portât officiellement M. Müller, la grande majorité de ses membres ont voté pour M. Couchepin.

Voici la composition actuelle du Tribunal fédéral:
Berne. — MM. Merz, Reichel, Stoss, Rossel.
Zürich. — MM. Honegger, Schürler, Weiss, Hauser.
Argovie. — MM. Ursprung, Müri.
Saint-Gall. — M. Jäger.
Bâle. — M. Osterlag.
Bâle-Campagne. — M. Oser.
Schaffhouse. — M. Kirchhofer.
Soleure. — M. Affolter.
Uri. — M. Schmid.
Vaud. — MM. Favey, Théliin.
Fribourg. — MM. Perrier, Gottsfrey.
Genève. — M. Picot.
Neuchâtel. — M. Monnier.
Valais. — M. Couchepin.
Tessin. — M. Soldati.
Au total, 15 Suisses allemands, 8 Suisses français, 1 Suisse italien.
La minorité conservatrice-catholique se représentait par MM. Schmid, Perrier, Gottsfrey, Ursprung et Oser: Cinq membres sur vingt-quatre.

AU CONSEIL DES ETATS

Les chemins de fer en détresse

Deux projets de loi, qui doivent leur origine aux conséquences financières de la guerre, sont soumis aux Chambres, par message du 8 août 1916. L'un a pour but de rendre applicables aux Compagnies de navigation les dispositions légales actuelles en matière d'hypothèques sur les chemins de fer et aussi les dispositions de la loi du 24 juin 1874 sur la liquidation forcée de ces entreprises de transport.

L'autre projet accorde aux Compagnies de chemins de fer et de navigation le bénéfice du concordat et du sursis extraordinaire lorsqu'elles sont sous le coup d'une demande de liquidation. Cette révision urgente de la loi de 1874 est déterminée par la situation obérée dans laquelle se trouvent la plupart des Compagnies de chemins de fer et de navigation à la suite des événements désastreux qui désolent l'Europe. Le trafic des marchandises a fortement diminué, les matériaux de construction et d'exploitation ont renchéri, la circulation des étrangers a presque entièrement disparu, et la population indigène elle-même voyage beaucoup moins.

C'est presque la misère noire pour un certain nombre d'entreprises, parmi lesquelles il faut compter surtout les funiculaires et chemins de fer de montagne.

On sait que les chemins de fer fédéraux eux-mêmes, dont les excédents de recettes s'élevaient en 1913 à 170 millions (chiffres ronds), n'ont eu, en 1914, qu'un excédent de 48 millions, et en 1915 un excédent de 50 millions.

Les autres chemins de fer avaient réalisé en 1913 un excédent de recettes de 14 millions. En 1914, cet excédent tombe à 6 millions et, en 1915, à 4 millions. L'année dernière, 29 chemins de fer ont accusé des déficits d'exploitation. Cela veut dire que leurs recettes ne leur ont pas même permis les intérêts de leurs dettes et, encore moins, d'effectuer les amortissements contractuels.

Dès l'automne 1914, il y eut des Compagnies qui se virent hors d'état de faire honneur à leurs engagements et se virent menacées de demandes en liquidation. Pour empêcher ces catastrophes financières, qui auraient eu leur répercussion sur toute l'économie nationale, le Conseil fédéral a pris, en vertu de ses pleins pouvoirs, deux arrêtés destinés à retarder ces liquidations et à prévenir des ventes forcées.

Les deux projets de loi dont le Conseil des Etats a commencé, ce soir, la discussion ont pour but de donner une base légale à ces mesures provisoires. Le second projet, en particulier, tend à atténuer les rigueurs de l'ancienne loi en permettant aux Compagnies insolvables de demander le concordat, ou aussi un sursis extraordinaire.

C'est à la suite d'une motion de M. Kunz (Berne), adoptée par le Conseil des Etats en juin 1915, que le Conseil fédéral a procédé à l'élaboration de ces lois, avec le concours de M. Isler.

La commission a pour rapporteur M. Böhi (Thurgovie), juriste de première marque. La discussion a été poussée jusqu'à l'art. 11 du premier projet et se poursuivra demain.

Séance levée à 7 h. 35.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, le 2 octobre.
Il y avait, ce soir, lundi, 29 orateurs inscrits pour le débat sur la motion Calame! C'est donc

avec raison que la présidence a tenu à liquider d'avance les autres affaires urgentes. La séance de cet après-midi fut consacrée à cette besogne utile.

D'abord, c'est le tour de la loi sur les forces hydrauliques. Elle revient du Conseil des Etats, avec trois articles nouveaux ou modifiés. L'article 9 a reçu une teneur beaucoup plus favorable aux intérêts des cantons riches en forces hydrauliques: « Si celui qui est investi du droit de disposition de ces forces s'abstient, pendant un temps prolongé et sans de justes motifs, d'utiliser ou de faire utiliser les forces d'un cours d'eau public, le gouvernement cantonal pourra accorder l'utilisation, sous réserve du droit de recours au Conseil fédéral. »

Le Conseil national avait statué d'intervention directe des autorités fédérales. Aujourd'hui, ce texte primitif n'est plus soutenu par personne.

L'article 10b, ratifié par le Conseil des Etats, contient la proposition de conciliation du Conseil fédéral pour amadouer les fédéralistes qui avaient parlé du referendum. Cet article dit: « La Confédération doit payer aux cantons sur le territoire desquels elle s'attribue des forces hydrauliques une indemnité annuelle d'un franc par cheval théorique installé, à titre de compensation pour la perte d'impôts cantonaux, communaux et autres à venir. Lorsque des bassins d'accumulation pour la régularisation du débit sont créés avec des frais relativement considérables, il y aura lieu de faire une réduction équitable du nombre des chevaux portés en compte, si les circonstances le justifient. »

Si les sections de cours d'eau utilisées sont situées sur le territoire de plusieurs cantons, la part de chaque canton à l'indemnité se calcule suivant la proportion dans laquelle le canton contribue à la production de la force hydraulique. Il incombe au canton d'attribuer en tout ou en partie l'indemnité qui lui revient aux communes, districts ou autres communautés subissant la perte d'impôts. Les contestations sur l'application de ce principe sont tranchées par le Tribunal fédéral, suivant comme cour de droit public. Les deux rapporteurs, MM. Vital et Maillefer, ont insisté sur la portée de la concession faite à la minorité. Le socialiste Wulschleger est venu proposer le rejet du compromis, en disant que la réforme financière générale apportera aux cantons ce qu'il faut, pendant que la loi en discussion ne permet pas d'indemniser les cantons.

M. Evéquoz a constaté avec reconnaissance l'esprit de conciliation témoigné par le Conseil fédéral. Mais, dit-il, les cantons ne se trouvent pas encore complètement indemnisés; toutefois, l'orateur ne formule pas d'objection au taux d'un franc par cheval théorique installé; une proposition d'aller plus loin n'aurait aucune chance de passer.

Cependant, le député valaisan, à la vaillance duquel est dû l'article 10b, arraché au Conseil fédéral récalcitrant, a formulé deux observations. Il a combattu l'avis déposé dans le message, que la nouvelle disposition ne s'appliquerait qu'aux cas d'expropriation. Il a demandé qu'au procès-verbal on inscrivent la déclaration que l'indemnité sera payée aussi dans les cas où le Conseil fédéral dispose directement de la concession (cours d'eau internationaux et intercantonaux). De plus, M. Evéquoz a demandé qu'on bifflât la restriction que, pour les bassins d'accumulation, une réduction du nombre des chevaux portés en compte est prévue, au détriment des cantons.

MM. le conseiller fédéral Calonder et le rapporteur Vital se sont déclarés d'accord avec M. Evéquoz sur le point que l'indemnité sera payée en tout cas (pas seulement pour les forces expropriées). Une confusion, provoquée par le président, aboutit quand même à faire rejeter la fixation de cette interprétation au procès-verbal. Quant aux réductions de l'indemnité pour les bassins d'accumulation, la majorité a repoussé la proposition de M. Evéquoz de rayer cette disposition. L'article 10b en entier est maintenu, par 80 voix contre 29, vis-à-vis des socialistes et de quelques centralisateurs à outrance.

L'article 5d, qui soumet les accords de partage entre les entreprises électriques à l'agrément du Conseil fédéral, n'aura aucun effet rétroactif. M. Müsy (Fribourg), tout en répétant qu'il aurait préféré voir disparaître cet article, s'est contenté de cette constatation que les accords en vigueur ne seraient pas touchés par cette disposition.

La votation sur la loi a été ajournée jusqu'au moment où la commission de rédaction en aura revu le texte.

Suivant, pour la fin de l'ordre du jour, le projet du tribunal fédéral des assurances, c'est-à-dire les quelques articles renvoyés à la commission. Aucune discussion.

Finalement, M. Zürcher a développé sa proposition de fixer, pour la procédure en première instance devant les tribunaux cantonaux, le principe de l'enquête d'office et de la libre appréciation des preuves produites.

M. Bonhôte et M. Gruenfelder, au nom de la

CANTONS

TESSIN

Le trust de la presse. — On nous écrit de Lugano :

Plusieurs journaux du Tessin et des autres parties de la Suisse ont annoncé l'acquisition, par la maison Grassi et C^{ie}, de Lugano, editrice du Popolo e Libertà, organe du parti conservateur tessinois, de l'imprimerie Colombi, à Bellinzona, propriétaire du Botero, organe du parti libéral-radical, et de plusieurs feuilles périodiques de la même couleur, pour la somme de 140,000 francs. La maison Grassi conserve la propriété commerciale du Dovere, tandis que la propriété politique et littéraire a passé à un comité de notabilités libérales-radicales (parmi lesquelles se trouvent le conseiller aux Etats Gabuzzi et le syndic de Bellinzona, M. le Dr Pedotti) qui garantissent ainsi la fidélité de l'organe au parti. Le Dovere déclare formellement se réjouir de la « combinaison » qui non seulement assure son existence, mais le met même à l'effectif d'importantes améliorations. Car il faut savoir que la Société Colombi et C^{ie} a la suite de la liquidation de la Banque populaire tessinoise, auprès de laquelle elle était fortement endettée, se trouvait dans des conditions très difficiles.

Par cette nouvelle acquisition, la maison Grassi se trouve posséder trois grands établissements typographiques : le sien propre, à Lugano, l'imprimerie cantonale, à Bellinzona qui lui a été affermée pour longtemps, il y a quelques mois, avec la Feuille officielle du canton et l'imprimerie Colombi et C^{ie}. Mais son activité ne se borne pas à cela. Lors de la cession, posée au 1^{er} août, de la gestion à la plénière du Popolo e Libertà effectuée par le Comité conservateur dans le but de se dégager d'une dette d'environ 15,000 fr. grevant le journal du parti, la maison Grassi fonda sa branche de publicité, qui prit rapidement de l'essor et élargit le champ de son influence même au delà des frontières. A Milan, la maison Grassi a affirmé les annonces des trois quotidiens Perseveranza (libéral modéré), Sera (libéral) et Lombardia (radical-macconnique).

Mais il y a plus. La maison Grassi obtint, il y a environ une année, la cession de la gestion du Corriere del Ticino — qui marque ostensiblement une orientation à gauche à plusieurs points de vue — et, depuis quelques mois, celle de l'organe jeune-socialiste hebdomadaire La Libera Stampa qui dirige assez fréquemment des attaques violentes contre le régime gouvernemental mais fait toujours profession de l'anticalisme le plus avéré. La feuille humoristique hebdomadaire Il Ragno (L'araignée) qui tourne en ridicule aussi bien les cérémonies religieuses que les rites maçonniques, est également la propriété de la maison Grassi.

La réunion de toutes ces entreprises exige certainement du courage, de l'intelligence et de l'habileté, mais nous ne renoncions pas pour autant à dire ouvertement que rien n'est plus préjudiciable aux mœurs politiques d'un pays que de ravalier la presse au niveau d'une simple affaire commerciale.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'affaire Prébandler

Sur la foi des journaux italiens, la presse suisse a annoncé, en juillet dernier, l'arrestation à Milan, sous grief d'escroquerie, de M. Paul Prébandler, de Neuchâtel, ingénieur à Lausanne. M. Prébandler est de retour en Suisse depuis quelque temps et ce qu'il importe de dire aujourd'hui, c'est que notre compatriote, qui avait été appelé en Italie par le programme, y a été victime d'un véritable coup d'apens et que son arrestation a eu lieu sur une dénonciation calomnieuse dont il s'occupe actuellement de faire bonne justice.

L'office du fer

Le Département politique a nommé le Dr F. Locher, à Berne, président du conseil d'administration et de la direction de l'office central pour la fourniture de fer, prévue dans la convention avec l'Allemagne qui est en voie de création.

ARMÉE SUISSE

Un concours militaire

Il vient de s'organiser, à Zurich, un concours de marche militaire avec armes et bagages. La Zürcher Morgenzettung écrit que le plus ancien concurrent de l'épreuve était le soldat landsturm A. Bensch-Fragnière, né en 1866, autrefois soldat dans les bataillons 15 et 106. M. Bensch est arrivé au but en très bon rang et il a été félicité tout particulièrement de son succès par le colonel-divisionnaire Steinbuch et par le colonel Kind.

Les nombreux amis et connaissances que compte à Fribourg M. Bensch-Fragnière apprendront cette nouvelle avec intérêt.

Convoyeurs de montagne

Hier, lundi, a commencé à Sion, une école de recrues de convoyeurs d'infanterie de montagne commandée par le major Lédérrey. Elle compte un effectif de 150 hommes appartenant à divers cantons.

Horaires

L'Horloge du Major Davel pour le service d'hiver 1916-1917 vient de paraître. L'imprimerie des horlogers Borgeaud, à Lausanne, qui édite avec soin cet horaire et s'efforce de le rendre plus pratique d'année en année, y a apporté une heureuse innovation : il possède maintenant un répertoire qui en facilite extrêmement la consultation. L'édition reliée coûte avec répertoire coupé se vend 40 centimes ; l'édition ordinaire, 25 centimes.

Bucarest, 2 octobre. Communiqué roumain : La lutte continue dans les montagnes de Gurgiul (Gorgény) et de Harghitei. Nous avons pris 4 mitrailleuses et nous avons fait 11 officiers et 500 soldats prisonniers.

Vienne, 2 octobre.

Communiqué autrichien : Dans le secteur d'Orsova, nos troupes ont enlevé quelques hauteurs à l'ennemi. A l'ouest de Pétrosény, elles ont occupé le mont Oboroca. Les contre-attaques roumaines ont été repoussées.

Sur la grande Kukulle (Kokel), nos avant-gardes ont pu se retirer de la région de Székely-Keresztur (est de Schässburg).

FRONT RUSSE

Vienne, 2 octobre.

Communiqué autrichien : Front de l'archiduc Charles : Dans les Carpathes, calme. On lutte au sud-est de Brzeny pour la possession de quelques éléments de tranchées.

Front du prince Léopold de Bavière : Sur la route de Brody-Zloczof, des troupes allemandes et austro-hongroises ont repris, par une contre-attaque, tout le terrain perdu avant-hier, faisant prisonniers 24 officiers et 2300 soldats russes et prenant 11 mitrailleuses.

De même, sur la voie ferrée Brody-Lemberg, les opérations se sont terminées par un complet échec de l'adversaire, qui a perdu 200 prisonniers.

Il y a une année

3 octobre 1915

Progrès français en Artois, entre Souchez et Giinchy.

En Volhynie, la nouvelle armée austro-allemande Linsingen bat les Russes sur le Kormin.

Soupponnant un accord de la Bulgarie avec les empires centraux contre la Serbie, le gouvernement russe signifie à Sofia un ultimatum exigeant la rupture avec Vienne et Berlin et le renvoi des officiers austro-allemands présents en Bulgarie.

Offensive russe entre les lignes de chemin de fer Vilna-Duinisk et Vilna-Minsk et en Volhynie, sur le Styk, au nord et au sud de Czartorysk.

Echos de partout

L'ABRI

De l'Argonaute (journal du front en France) : C'est un petit trou pas clair et pas cher, généralement fait de l'assemblage de la palette et de la poire. Il suffit d'un obus pour avoir l'un et l'autre dans l'œil.

On y est ordinairement garé des balles, quelquefois des marmites, mais jamais de la pluie. Quand il pleut dehors, il pleut dedans, moins fort, c'est vrai, mais plus longtemps. Il y a une belle lunette que l'averse est terminée que ça mouille encore à l'intérieur. Heureusement qu'il y a des toiles de tente pour servir de gouttière.

Presque tous les abris ont le confort moderne, eau et gaz, salle de douches, cabinet noir. Les plus recherchés ont des couchettes avec draps en fil de fer à jour. Chats, chiens, oiseaux y sont tolérés ; on leur donne de jolies cages, car ce sont les inspecteurs du gaz.

Il y a aussi des abris blindés, mais, leur nom l'indique, ils ne tiennent pas debout et s'évanouissent quand on leur fait prendre des canons.

Les abris ont été faits, d'abord pour les rats, ensuite pour les hommes. Les rats tolèrent la présence des hommes à condition que ceux-ci leur livrent un tribut localisé sous forme de denrées diverses. Mais ils ont oublié qu'en temps de guerre il y a la mort au ratorium !

MOT DE LA FIN

Dans une école française, l'institutrice, venant à parler incidemment de députés, s'interrompt pour dire :

— Mais, nous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un député... Voyons, mes enfants, l'un de vous peut-il m'en donner la définition ?

Un bras se lève.

— Moi, Mademoiselle.

— Eh bien ! qu'est-ce que c'est qu'un député ?

— Un député, c'est un monsieur qui fait avancer et qui fait retarder l'heure.

POINTS SÉRIÉS

Le bel esprit et le bon sens se rencontrent rarement.

La manie de la critique empêche de deviner le bien et le beau.

Le Rappel est un des organes les plus autorisés et aussi les plus avancés du radicalisme français. C'est l'organe de M. Combes.

Aussi est-il permis de juger particulièrement significatives les réflexions que ce journal vient de publier à propos d'une proposition de loi des députés français Bénézet et Aubriot tendant à faire accorder aux mères un secours de l'Etat proportionnel au nombre des enfants.

M. L. Cornet écrit dans le Rappel que, en ces matières, il ne faut pas se borner aux besognes empiriques mais qu'il faut « prévoir et prévenir » et il développe ainsi sa pensée :

« S'il nous faut des enfants, il convient, ne l'oublions pas, que ces enfants aient une famille.

« Des demi-vagabonds, nés au hasard, élevés à la diable, seraient plutôt un danger pour la société française, et, plus ils seraient nombreux, plus le danger serait grand. MM. Bénézet et Aubriot ne font aucune distinction entre la fille de mauvaise conduite et la femme mariée. On donnerait 400 francs à celle-là et 600 francs à celle-ci que nous y verrions de notables avan-

Les zeppelins sur Londres

Berlin, 2 octobre.

Communiqué allemand : Dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre, plusieurs dirigeables de marine ont bombardé avec succès Londres et les établissements industriels sur l'Humber. Malgré un bombardement très violent opéré avec des obus incendiaires, et malgré les attaques des aviateurs, les dirigeables sont rentrés indemnes, à l'exception d'un seul, lequel, d'après les observations faites des autres aéro-nets, a été atteint par la défense aérienne et abattu en flammes au-dessus de Londres.

Londres, 2 octobre.

Havas. — Six bombes ont atteint le zeppelin qui, en flammes, est tombé dans un champ au nord de Londres. La population encombrant les rues et les places dès l'alarme a pu suivre la chute du monstre aérien, accueillie par des hurrahs. Six cadavres ont été découverts, dont celui du commandant de l'équipage.

Londres, 2 octobre.

Havas. — On annonce comme victimes, au cours du raid aérien, un homme tué et une femme blessée. Les dégâts sont insignifiants quoique les zeppelins aient survolé une vaste région et jeté de nombreuses bombes. Quatre maisons seulement ont été endommagées.

Londres, 2 octobre.

Havas. — On mande de la côte de l'Angleterre qu'un zeppelin vu s'en retournant vers l'est volait très bas, apparemment désespéré.

Di-paru depuis septembre 1914 et retrouvé

Pau, 1^{er} octobre.

La Mission catholique suisse de Fribourg vient d'informer M. Guillaume Malan, habitant à Pau, que son fils Raymond, caporal-fourrier au 18^e d'infanterie, disparu depuis le 17 septembre 1914 et supposé mort, est prisonnier en Allemagne.

FRONT DE MACÉDOINE

Paris, 2 octobre.

Communiqué de l'armée d'Orient : Sur la rive gauche de la Strouma, les troupes serbes ont repoussé plusieurs contre-attaques bulgares contre les positions conquises le 30. Fauchées par les tirs de barrage et les feux de mitrailleuses, les vagues d'assaut bulgares se sont dispersées en laissant de nombreux cadavres sur le terrain.

A l'est de la Czerna, les Serbes, poursuivant leur avantage d'hier, ont progressé de deux kilomètres au nord de Kaimatkalan. Outre la batterie enlevée par les Serbes, deux canons de tranchée perdus par eux pendant la violente contre-attaque bulgare des 28 et 29 septembre, ont été repris à l'ennemi. 50 prisonniers nouveaux ont été faits par les Serbes dans cette région.

Sans action aile gauche, canonnade intermittente à notre action d'infanterie. Le brouillard régnant dans cette partie du front, empêche les opérations.

Berlin, 2 octobre.

Communiqué allemand : Les violents combats sur le Kaimatkalan continuent.

Au nord-ouest du lac Tahynos, des détachements anglais, ayant avancé sur la rive est de la Strouma, sont attaqués.

Sofia, 2 octobre.

Communiqué bulgare : A la suite d'un violent feu d'artillerie sur le sommet du Kaimatkalan et sur la cote 2368, et pour éviter des pertes superflues, nos troupes ont reçu l'ordre de se retirer dans leurs positions principales.

Dans le val de la Strouma, des bataillons ennemis s'avançaient sous la protection d'un feu d'artillerie en ouragan, ont réussi à occuper les villages de Karadjakeui, Jierikeui et Neoulen. Par des contre-attaques, nous avons chassé l'ennemi de ces deux dernières localités. Le combat près de Karadjakeui continue.

FRONT DE ROUMANIE

Berlin, 2 octobre.

Communiqué allemand : Au sud de Bucarest, les troupes ennemies ont pris pied sur la rive droite du Danube. Au sud-ouest de Topraisar, des attaques de l'adversaire ont été repoussées.

Bucarest, 2 octobre.

Communiqué roumain : Sur le front sud, nos troupes ont passé le Danube entre Roustchouk et Turtukai. Dans la Dobroudja, nous avons attaqué sur tout le front et nous avons repoussé le centre et le flanc droit ennemi.

Sofia, 2 octobre.

Communiqué bulgare : Sur le Danube, près de Riahovo (entre Roustchouk et Turtukai), l'ennemi a transporté sur notre rive avec des embarcations plusieurs bataillons. Des mesures sont prises pour que l'adversaire soit attaqué et chassé.

Dans la Dobroudja, deux divisions russes ont tenté à deux reprises de s'avancer contre nos troupes sur la ligne Bechavul-Amzatha-Topraisar, mais elles furent forcées de battre en retraite sous notre feu d'artillerie et d'infanterie. Sur le littoral de la mer Noire, calme.

FRONT DE TRANSYLVANIE

Berlin, 2 octobre.

Communiqué allemand : Des deux côtés de la Grande Kokel, les Roumains ont gagné du terrain.

Près et au nord d'Orsova, des attaques de nos alliés ont eu du succès.

Dans les monts Haiseg, des attaques ennemies des deux côtés de la vallée de Strell ont été repoussées. La hauteur d'Oboroca a été prise par les troupes austro-hongroises.

commission, n'eurent pas de peine à démontrer le grotesque de cette idée du professeur zuricois. La constitution réserve la souveraineté cantonale en matière de procédure. Comment, dans un simple arrêté des Chambres, pourrait-on introduire des règles contredisant le droit constitutionnel ? M. Simonin a abondé dans le même sens. Par 50 voix contre 17, le bon sens triompha, malgré l'absence d'une centaine de députés.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 1^{er} octobre

Communiqué français d'hier lundi, 2 octobre, à 3 h. de l'après-midi :

Au nord de la Somme, une opération de détail nous a permis d'enlever deux tranchées allemandes à l'est de Bouchavesnes et de faire des prisonniers.

Communiqué anglais d'hier lundi, 2 octobre, à 2 h. 50 de l'après-midi :

Au sud de l'Ancre, nos troupes ont rejeté, au cours de la nuit, une attaque contre nos positions avancées à l'est d'Eaucourt-L'Abbaye.

Notre front se trouve actuellement consolidé dans ce secteur. Il ne reste plus d'Allemands dans les maisons d'Eaucourt-L'Abbaye.

Plus à l'ouest, nous avons également, pendant la nuit, étendu nos lignes à un point situé à environ deux cents mètres au nord de Courcellette, dans la direction de la Tranchée de Hesse.

Une contre-attaque nous a reprise une partie de la tranchée Regina que nous avions enlevée un peu plus au nord. Un combat acharné s'est déroulé dans ce secteur au cours des dernières vingt-quatre heures.

Communiqué allemand d'hier lundi, 2 octobre :

Groupe d'armées du prince Ruprecht de Bavière : De nouveau, une grande journée de combats sur le champ de bataille au nord de la Somme.

Sur le front, large de plus de 20 kilomètres, entre Thiepval et Rancourt, les Anglais et les Français, après avoir accru au plus haut degré leur préparation d'artillerie, ont avancé à l'attaque. A maintes reprises déjà ils ont été repoussés avec des pertes sanglantes par notre artillerie bien dirigée. Des détachements qui avaient pénétré ont succombé dans les corps à corps acharnés de notre infanterie inébranlable.

Immédiatement, au nord de la Somme, une attaque partielle française a été repoussée. La bataille a continué pendant toute la nuit et bat encore son plein.

Au sud de la Somme, vifs combats partiels d'artillerie.

Groupe d'armées du kronprinz allemand : Au nord du Mesnil (Champagne), un détachement allemand de reconnaissance a ramené, dans une entreprise réussie, un officier et 38 hommes prisonniers.

Les établissements militaires de Calais ont été attaqués par un de nos dirigeables.

Journée du 2 octobre

Communiqué français d'hier lundi, 2 octobre, à 11 h. du soir :

Au nord de la Somme, nous avons réalisé au cours de la journée quelques progrès à la grande à l'est de Bouchavesnes ; une quarantaine de prisonniers et six mitrailleuses sont restés entre nos mains.

Dans la même région, un détachement allemand pris sous notre feu vers Epine-Matassise, s'est dispersé en laissant une cinquantaine d'hommes sur le terrain.

Au sud de la Somme, une petite attaque allemande dirigée sur une de nos tranchées au sud de Verdandouillers, a été aisément repoussée. Les mauvais temps a gêné les opérations sur tout le front de la Somme.

Canonnade intermittente sur tout le reste du front.

Communiqué britannique du 2 octobre, à 10 heures du soir :

Il n'a pas cessé de pleuvoir depuis ce matin. Le combat a été très violent à Eaucourt-L'Abbaye pendant toute la journée. L'ennemi a réussi à prendre pied dans les maisons du village. Au sud-ouest de Guedecourt, ainsi qu'au nord et à l'est de Courcellette, nous avons consolidé nos positions.

Le nombre des prisonniers faits au cours des dernières vingt-quatre heures se monte à un officier et 63 hommes.

Au cours des opérations d'hier, nous avons bombardé plusieurs positions ennemies. Un ballon est tombé en flammes. Plusieurs appareils ennemis ont été détruits. Tous nos aviateurs sont revenus indemnes.

Un ordre du jour du général Joffre

Paris, 2 octobre.

Un ordre du jour du généralissime aux armées du nord, le 29, adresse l'expression de sa profonde satisfaction aux troupes qui combattent sans relâche sur la Somme depuis trois mois :

« Par leur vaillance et leur persévérance, elles ont porté à l'ennemi des coups dont il a de la peine à se relever. Verdun est dégagé, 25 villages sont reconquis, plus de 35,000 prisonniers et 150 canons sont pris, les lignes successives ennemies ont été enfoncées sur 10 kilomètres de profondeur ; tels sont les résultats déjà obtenus.

« En continuant la lutte avec la même volonté tenace, en redoublant d'ardeur en union avec nos valeureux alliés, les vaillantes armées de la Somme s'assurent une part glorieuse dans la victoire décisive. »

(Signé) JOFFRE.

FAITS DIVERS

SUISSE

Imprudences

A Saignelégier, le sergent-major Jean Käzlig, du bataillon de fusiliers 29, a été gravement blessé en manipulant un pistolet, une balle étant partie inopinément, qui traversa le pommou et sortit du thorax dans la région de l'omoplate. On espère pouvoir sauver la victime.

FRIBOURG

Ecole de recrues

Une école de recrues pour les hommes reconnus aptes au service lors de la deuxième visite sanitaire devant avoir lieu sous peu à Yverdon, la Direction militaire cantonale dispose, pour cette école, d'une place comme chef de section (lieutenant) et de 3 ou 4 places comme chef de groupe (corporal). Les officiers et sous-officiers qui seraient disposés à prendre part à cette école doivent en faire immédiatement la demande à la Direction militaire, à Fribourg.

Les internés de la Gruyère

Les internés français qui sont en Gruyère ont eu le plaisir de recevoir la visite des membres de la Société française de Fribourg qui, sous la direction de M. le professeur Garrel, se sont rendus dans les différents lieux d'internement pour apporter à leurs concitoyens les marques de leur sympathie.

Office de ravitaillement et de surveillance

Il s'est constitué, au Département de l'intérieur, sous la direction de M. Savoy, président du Conseil d'Etat, un office de ravitaillement et de surveillance qui a pour but de faciliter le ravitaillement du canton en denrées alimentaires de première nécessité. L'office se mettra en rapport avec les autorités fédérales, les syndicats agricoles, les commerçants et les producteurs de denrées. Il prendra toutes les mesures utiles afin que les denrées soient réparties équitablement dans les différents parties du canton. Il s'occupera, à cet effet, des besoins de la population et pourra exiger des commerçants en gros la justification de la vente des marchandises fournies par l'entremise de l'office ou par les services de l'Administration fédérale; il veillera aussi à la stricte observation des règlements et ordonnances relatives au ravitaillement du pays et à la fixation des prix des denrées; il vœra une attention spéciale à la répression de tous actes d'accaparement de marchandises.

A cet effet, la Direction de l'intérieur a chargé M. Camille Gret, secrétaire au Département de l'agriculture, qui assume les fonctions d'administrateur de l'office, de se mettre en relation avec les producteurs et les acheteurs de denrées alimentaires. Les conseils communaux du canton recevront, dans le courant de la semaine, un bulletin de renseignements, qu'ils devront remplir et retourner aussitôt à l'office de ravitaillement. Cette enquête a pour but de connaître les besoins de la population de chaque commune en denrées alimentaires. L'office de ravitaillement et de surveillance fera tout ce qui dépendra de lui pour satisfaire aux exigences de l'alimentation. Il ne sera peut-être pas toujours facile de donner satisfaction à toutes les demandes, et il sera probablement nécessaire de remplacer, pendant l'hiver, certaines denrées consommées en grandes quantités, avant la guerre, par d'autres produits qui peuvent être plus facilement obtenus.

L'office de ravitaillement et de surveillance n'est pas destiné à remplacer le commerce ordinaire, mais bien plutôt à lui venir en aide en favorisant son réapprovisionnement. Cependant, si quelques conseils communaux désirent assumer la tâche de la vente directe de certaines denrées de première nécessité ou de leur distribution aux classes peu aisées, l'office fera le nécessaire pour leur procurer les marchandises désirées.

Les autorités communales pourraient aussi organiser la réception et la répartition de denrées entre les différents négociants de la commune.

Les personnes qui ont des pommes de terre et des fruits à vendre peuvent s'adresser à l'office de ravitaillement, qui compte sur l'esprit patriotique du cultivateur fribourgeois pour contribuer aussi largement que possible à l'approvisionnement du pays.

Cour d'assises

La cour d'assises du 2^o ressort siégera aux Augustins à Fribourg le lundi 9 octobre 1916, à 9 heures du matin, pour juger le nommé Louis Piller, prévenu d'incendie. (Incendie d'Onnens). La cour siégera le lendemain, 10 octobre, pour juger Louis Genoud, prévenu de violation de domicile, tentative de meurtre, voies de fait et lésions.

Les débats seront dirigés par M. Maurice Berset, président de la cour. M. Joseph Kälin, président du tribunal de la Broye à Estavayer, et M. Louis Guillard, juge à Prez, fonctionneront comme assesseurs. Le fauteuil du ministère public sera occupé par M. Bernard Weck, procureur général. M. Gross, avocat à Fribourg, défendra d'office Louis Piller, et M. Georges Gottrau, avocat à Fribourg, défendra Louis Genoud.

Les petits billets de banque

Les coupures de cinq francs émises en 1914 et qui nous rendaient alors si fiers services sont retirées maintenant peu à peu. Et c'est avec regret que beaucoup de gens voient disparaître ces témoin muets — mais qui en disent long — de temps troublés. On commence à leur trouver des mérites, on les avait tant dénigrés autrefois.

Mission catholique suisse des prisonniers de guerre

Du bulletin mensuel de la Mission : Durant le mois d'août, M. l'abbé Dévaud, délégué du Conseil fédéral, a continué la visite des camps et des hôpitaux où sont retenus les prisonniers français internés en Allemagne. Voici l'itinéraire qu'il a suivi, avec la date de son passage dans les camps et lazarets qu'il a visités : 31 juillet : Limbourg sur Lahn, lazaret; 3 août, Mayence (camp d'officiers), lazaret et camp; 4 août, Darmstadt, lazaret, salles 1 à 4; 5 août, Darmstadt, lazaret, salles 8, 9, 10 (prisonniers blessés arrivant du front); 6 août, Darmstadt, salles 5, 6 et 7; 7 août, Darmstadt, camp; 8 août, Würzburg, lazarets; 9 août, Würzburg, camp; 10 août, Hammelburg, camp et lazaret; 12 août, Gernersheim, camp et lazaret (prisonniers blessés arrivant du front); 13 août, Spire, lazaret; 14 août, Zweibrücken, lazaret; 14 août, Landau-Ebenberg, camp et infirmerie; 16 août, Carlsruhe, lazaret; 17 août, Heidelberg; 18 août, Tauberbischofheim; 19 août, Mannheim; 20 août, Rastatt, lazaret IV; 21 août, Rastatt, prisonniers civils; 22 août, Vöhrbach; 23 août, Heuberg; 24 août, Villingen; 25 août, Fribourg-en-Brigau.

On voit, par cette simple énumération, quel labeur a fourni M. l'abbé Dévaud, durant ces quelques semaines.

Il a pris les noms et adresses en France des parents d'un grand nombre de prisonniers dont les familles vont être ainsi averties par nos soins, de l'état de santé des leurs. Le dépouillement de ces listes d'adresses se poursuit, en ce moment.

Dons reçus par la Mission : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1915 277,017,45
Du 1^{er} janvier au 30 juin 1916 50,425,37
Soit au total Fr. 327,442,82

Dépenses faites par la Mission : Service des livres : 12,394 fr. 45 en 1915; 2919 fr. 95 le 1^{er} semestre 1916; dépense totale : 15,314 fr. 40.

Secours aux prisonniers : 215,239 fr. 22 en 1915; 34,968 fr. 40 le 1^{er} semestre 1916; dépense totale : 250,207 fr. 62

Dons à la section de Genève : 6500 fr. en 1915. Recherche des disparus : 27,777 fr. 50 en 1915; 20,761 fr. 20 le 1^{er} semestre 1916; dépense totale : 48,538 fr. 70.

Recettes totales : 327,442 fr. 82. Dépenses totales : 320,560 fr. 72. Restait en caisse au 1^{er} juillet 1916 : 6,882 fr. 10.

Examen de maturité

M. Georges Nouveau, fils de M. Nouveau, conseiller communal, à Fribourg, vient de passer avec plein succès son examen de maturité devant la commission fédérale qui a siégé, la semaine dernière, à Genève.

Gymnastique

La Société fédérale de gymnastique Fretburgia informe ses membres et la jeunesse de Fribourg que la reprise des exercices aura lieu mercredi, 4 octobre, à 8 heures du soir, à la Halle de gymnastique des Grands-Places.

Un concours de pupilles sera donné, à partir du mercredi suivant, 11 octobre, à 7 heures du soir, au même local.

On ne saurait assez insister auprès de nos populations, sur les bienfaits effets d'une gymnastique rationnelle et bien comprise sur le développement, tant physique que moral, de la jeunesse.

La récolte des roseaux

Des pourparlers sont engagés avec le Commissariat central des guerres, à Berne, afin que ce dernier fasse des démarches auprès du Département de l'intérieur du canton de Berne, en vue de faire ouvrir de suite, pendant quinze jours au moins, les écluses de Nidau. Il est nécessaire, en effet, que le lac suisse un retrait assez considérable pour que la récolte des roseaux puisse se faire dans de bonnes conditions et sur un sol bien essuyé. Il sera nécessaire une fois que les pourparlers auront abouti que la récolte se fasse aussi promptement que possible car le service de la navigation des lacs de Neuchâtel et de Biènn souffrirait si une baisse trop sensible devait se produire pendant un temps prolongé.

Poste-automobile

Fribourg-Dirlaret-Lac-Noir

L'horaire, entré en vigueur le 1^{er} octobre, prévoit, pour chaque jour, une course aller et retour Fribourg-Lac-Noir : départ de Fribourg à 8 h. 30 du matin; arrivée au Lac-Noir à 10 h. 15 minutes; départ du Lac-Noir à 4 h. 24 du soir; arrivée à Fribourg à 6 h. 8.

Les samedis et jours de foire, il y aura une course en plus, le matin, partant de Planfayon à 9 h. 50 et arrivant à Fribourg à 10 h. 53, et, le soir, partant de Fribourg à 3 h. 52 et arrivant à Planfayon à 4 h. 55.

Nous rappelons que les abonnements donnent droit à des réductions de prix.

Fribourg-Morat-Anet

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie des chemins de fer électriques Fribourg-Morat-Anet a eu lieu hier lundi. Les comptes et la gestion de l'exercice 1915 ont été approuvés, ainsi que les propositions du Conseil d'administration concernant l'assainissement financier de l'entreprise.

Statistique hôtelière

Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant le semaine du 17 septembre au 24 septembre : Suisse, 439; Allemagne, 1; Amérique, 8; Belgique, 5; Suède, 6; France, 157; Hollande, 6; Italie, 6; Russie, 13; Grèce, 3. Total : 643.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Réunion amicale aujourd'hui, mardi, 3 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, au 1^{er} étage de l'Hôtel de la Tête-Noire. — Discussion d'une visite des installations du chemin de fer électrique Nyon-Saint-Cergues, organisée par le groupe vaudois des G. e P. et à laquelle le groupe fribourgeois est invité à participer. Départ de Fribourg à 10 h. 25 du matin, le samedi 7 octobre. Retour par le train de nuit ou le lendemain matin.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Chœur d'hommes de Notre-Dame. — Ce soir, mardi, répétition pour les basses, au Josephshelm.

Gemischter Chor. — Heute abend, 6 1/2 Uhr, Übung.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

25 septembre. — Noyer, Hélène, fille d'Henri, brasseur, de Prax, et de Cécile, née Piller, Neuveville, 53.

Lüniger, Georges, fils d'Emile, employé postal, de Wohlen (Berne), et de Blanche, née Oberholz, rue de Lausanne, 40.

Bononcali, Armand, fils d'Eliseo, manoeuvre, de Guglia (Italie), et de Colomba, née Montagali, rue des Alpes, 48.

26 septembre. — Fragnière, Marie, fille d'Antoine, imprimeur, de Fribourg, et de Cornélie, née Ducotterd, avenue Moléson, 2.

Décès

24 septembre. — Thalmann, née Pichonnaz, Marie, épouse de Barthélemy, de Fribourg et Planfayon, 52 ans, Schönberg, 2.

Ballaman, Théodore, fils de Théodore, et de Marie, née Barbey, de Fribourg, 5 mois, rue de la Samaritaine, 130.

26 septembre. — Aebly, Louise, fille de Joseph, et de Marie, née Biemann, de Plasselb, 4 mois, rue d'Or, 103.

Mauron, Joseph, fils d'Ernest, d'Epénes, et d'Éugénie, née Aebischer, 6 mois, rue de la Samaritaine, 115.

SERVICES RELIGIEUX

Mercredi 4 octobre

Fête de saint François d'Assise

Eglise des RR. PP. Cordeliers : 9 h., grand'messe, sermon et bénédiction; après midi, à 2 h. 1/2, vêpres solennelles avec exposition du Très Saint Sacrement et bénédiction.

Pendant le mois d'octobre, tous les soirs, à 8 h. 1/2, chapel et Bénédiction.

ÉGLISE DES RR. PP. CAPUCINS

5 h. 20, 5 h. 50, 6 h. 20, messes basses et communions générales.

8 h. Office et bénédiction du Très Saint Sacrement. 8 h. du soir. Prières du saint Rosaire, clôture de la retraite, absolution générale.

Calendrier

MERCREDI 4 OCTOBRE

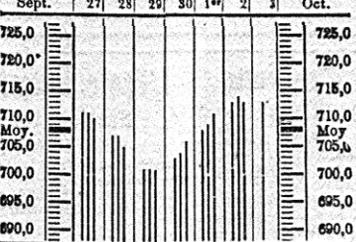
Saint François d'ASSISE

Saint François disait : « Plus vous murmurez contre le prétexte, plus vous trouverez lourd votre fardeau. » Restons doux et humbles, calmes et résignés sous la main de Dieu qui nous frappe. La paix ainsi remplira notre âme, adouçra nos souffrances.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 3 octobre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

| | | | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|-----------------|----|----|---------|
| Sept. | 27 | 28 | 29 | 30 | 1 ^{er} | 2 | 3 | Oct. |
| 8 h. m. | 10 | 11 | 11 | 10 | 7 | 6 | 9 | 8 h. m. |
| 1 h. s. | 14 | 14 | 15 | 13 | 12 | 13 | 11 | 1 h. s. |
| 8 h. s. | 13 | 12 | 12 | 11 | 9 | 11 | 11 | 8 h. s. |

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 3 octobre, midi.

Variable. Doux vers midi. Vent du nord.

75 ANS DE SUCCÈS
HOBS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1900

Alcool de Menthe
DE
RICQLÈS

VENTE AU PUBLIC:

| | |
|----------------------|------|
| Flacon de poche..... | 1 25 |
| Petit flaçon..... | 1 75 |
| Flaçon..... | 2 25 |
| Double Flaçon..... | 4 25 |

REFUSER LES SUBSTITUTIONS
Exiger du RICQLÈS

1^{re} Marque Française

CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Avez le
STIMULANT
Aperitif au Vin et Quinquina

DERNIÈRE HEURE

Sur la Somme

Paris, 3 octobre.

Havas. — Sur le front de la Somme, nos alliés anglais ont remporté de nouveau un important succès, dû à la fois à la vaillance des soldats et à la maîtrise des chefs. Depuis quelques jours, les troupes anglaises élargissaient, par des opérations de détail, leurs positions à l'est de Thiepval et dans l'angle formé par les routes d'Albert à Bapaume et de Péronne à Bapaume. Puis, dimanche, après un foudroyant bombardement préparatif, les troupes anglaises passèrent brusquement à l'attaque au début de l'après-midi, sur un front de 3 kilomètres, entre Courcellette et Eaucourt-l'Abbaye. Tous les objectifs furent atteints en moins de 2 heures. Les Allemands opposèrent une résistance opiniâtre à Eaucourt-l'Abbaye. Nos alliés réussirent cependant à nettoyer le village au cours de la nuit et à repousser la contre-attaque ennemie. Mais, dans la journée suivante, les Allemands réussirent à reprendre pied dans quelques maisons, dont ils ne tarderont pas sans doute à être définitivement repoussés.

Indépendamment de la prise du village, situé à 5 kilomètres seulement de Bapaume, nos alliés se sont emparés de nombreuses tranchées voisines.

De nombreuses autos blindées ont chargé avec l'infanterie, et ce sont elles qui ont reçu la mission de nettoyer les tranchées ennemies.

Le nouveau succès de nos alliés renforce puissamment la situation de la position du Sars, à cheval sur la route d'Albert à Bapaume.

Selon les premiers dénombrements, il a été fait 300 prisonniers, chiffre qui s'ajoute aux 27,000 des trois derniers mois. Depuis quinze jours seulement, les Anglais n'ont pas pris moins de 24 canons et de 6 obusiers. Ce butin considérable atteste la valeur de l'effort anglais et sa complète réussite.

Sur le front français, le mauvais temps empêche les opérations d'une certaine envergure; les combats partiels nous ont fait gagner du terrain à l'est de Bouchavesnes.

Les zeppelins sur l'Angleterre

Londres, 3 octobre.

Havas. — On mande de la côte est de l'Angleterre qu'un zeppelin a été vu repartant dans la direction de l'est et volant très bas, apparemment désemparé.

Paris, 3 octobre.

Selon Excelsior, quarante zeppelins auraient été détruits depuis le commencement des hostilités.

Bulletin russe

Pétrograd, 3 octobre.

Communiqué du grand état-major, le 2 octobre, à 2 heures après-midi :

Dans la région de la Narajovka et sur les hauteurs de la Zlota-Lipa, les combats acharnés continuent. L'ennemi, qui a contre-attaqué, a été repoussé par notre feu et a subi de grosses pertes. Il a laissé entre nos mains 1600 prisonniers.

Dans la région des Carpathes boisées et à la frontière roumaine, au cours des combats du 19 au 28 septembre, nous avons capturé en tout 13 officiers et 2598 soldats. Le butin de guerre pris dans la même période est de 4 canons, 13 mitrailleuses, 2 lance-mines, 1 lance-bombes et une grande quantité de munitions.

Front du Caucase, rien d'important.

Guillaume II et Hindenburg

Berlin, 3 octobre.

A l'occasion de l'anniversaire du feld-marchal Hindenburg, l'empereur a offert un déjeuner auquel ont été invités les attachés militaires des Etats alliés, le chef de l'amirauté et le chef de section de l'état-major général. Pendant le repas, l'empereur a tenu un toast chaleureux au feld-marchal.

Les vénizélistes

Athènes, 3 octobre.

(Havas.) — Le général Danglis et une quarantaine d'officiers grecs sont partis pour Salonique. Le général Danglis va organiser l'armée et la défense nationale.

Londres, 3 octobre.

Le correspondant du Daily Telegraph à la Canée dit que les trois membres du gouvernement provisoire sont M. Vénizélos, l'amiral Condouriotis et le général Danglis.

Le palais de l'ambassade d'Autriche

Rome, 3 octobre.

Stefani. — Commentant la note Stefani relative à la protection du Saint-Siège pour la prise de possession du palais Venezia par l'Etat italien, l'« Osservatore romano » reconnaît la sérénité de la note et fait quelques remarques qu'il déclare inspirées par le même sentiment. Il admet que l'expropriation est une mesure de guerre sur laquelle le Saint-Siège ne se serait pas prononcé, mais il conteste que l'expulsion de sa résidence de l'ambassadeur accrédité auprès du Vatican soit un acte tenant compte des égards dus au Saint-Siège. L'« Osservatore » déclare ne pas pouvoir convenir que le palais Venezia ait cessé d'être la résidence de l'ambassade. Il ne croit cependant pas utile de revenir sur la question de la liberté de séjour des représentants étrangers auprès du Vatican. Quant à la communication du décret au Pape un certain temps après la signature, l'« Osservatore » dit que, si le décret avait été porté à la connaissance du Saint-Siège en temps opportun, cette manière d'agir aurait été plus raisonnable et aurait pu éviter bien des inconvénients. L'« Osservatore » déclare enfin qu'après ces remarques il considère l'incident comme clos.

(Il est indiqué d'accueillir avec réserves cette version de l'article de l'« Osservatore Romano » donnée par l'agence Stefani.)

Le nonce à Vienne

Rome, 3 octobre.

Dans une interview avec le correspondant du « Giornale d'Italia », le nouveau nonce à Vienne, Mgr Vaffré di Bonzo, a déclaré qu'il rejoindra son poste, vers la fin d'octobre. Il se rendra à Vienne en passant par la Suisse. Il tâchera de s'employer en faveur des prisonniers de guerre italiens, ainsi que le faisait son prédécesseur, le cardinal Scapinelli.

SUISSE

Les faux billets de 25 francs

Zurich, 3 octobre.

Les faux bons de 25 fr. de la Caisse de prêts de la Confédération sont de la série I R numéro 038853. Les bons authentiques portent le mot « série » écrit en toutes lettres dans le cadre en haut à gauche et l'abréviation S au-dessus du texte à droite. Les bons contrefaits portent le mot « série » écrit en toutes lettres, en haut à gauche et en bas à droite.

Dividende

Winterthur, 3 octobre.

Le conseil d'administration de la fabrique suisse des locomotives et de machines a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires du 19 octobre, la distribution d'un dividende de 7 %, contre 6 l'an dernier.

La chasse

Frauenfeld, 3 octobre.

La hausse du prix du permis de chasse de 50 à 100 fr., a eu pour conséquence une diminution sensible du nombre des chasseurs dans le canton de Thurgovie. 94 permis seulement ont été délivrés pour 1916, contre 249 l'an dernier. Jamais, depuis 20 ans, il n'y a eu moins de nemrods en campagne.

Décès

Berne, 3 octobre.

On annonce la mort, à l'âge de 69 ans, de M. Ernest Wyss-de Wattenwyl, ancien conseiller national, ancien président du Grand Conseil bernois, avocat, colonel d'infanterie, l'un des chefs du parti libéral-conservateur.

Chambres fédérales

Berne, 3 octobre.

Le Conseil national a repris mardi le grand débat sur les motions Calame et Grimm. 27 orateurs sont encore inscrits. Une proposition de M. Ody (Genève) de limiter la durée de chaque discours est écartée sur la proposition de M. Willemain (Genève). On entend d'abord M. Jaton (Vaud), qui parle des rapports entre gouvernements et gouvernés et se plaint du manque de confiance des premiers envers le peuple.

M. Moll (Berne) prend la défense de l'autorité fédérale et approuve les mesures prises pour le maintien de l'ordre. On a exagéré les faits dans la Suisse romande. L'armée ne doit pas être exposée aux insultes des antimilitaristes. Tant que dure la guerre, nous voulons un Conseil fédéral fort, pour maintenir l'ordre et la paix dans le pays. (Applaudissements.)

M. Fazy (Genève) rend hommage aux grands services rendus par le Conseil fédéral et par l'armée. Mais il revendique le droit pour les Chambres de discuter les questions constitutionnelles. La souveraineté des cantons doit être respectée. Les textes de la Constitution sont très clairs. A Genève, poursuit l'orateur, nous sommes encore de vieux républicains et jamais nous ne renoncrons à nos droits formels.

Le Conseil des Etats a abordé, ce matin, le projet relatif aux allocations de suppléments de renchérissement au personnel de l'administration fédérale. Au nom de la commission, le rapporteur, M. Geel (Saint-Gall), demande l'adhésion aux décisions du Conseil national avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1916. M. von Arx, président du conseil d'administration des C. F. F., appuie la proposition, non sans faire ressortir l'étendue du sacrifice imposé aux C. F. F.

Les illustrés et la guerre

L'« Illustrierte Schweizer Zeitung » du 16 septembre (éditeur : Ringier, à Zolingen) publie en première page un très beau portrait du vénéraliste juge fédéral Clausen, qui vient de mourir. Autres portraits : le duc d'Aoste, le roi et la reine de Roumanie, le prince royal et les princesses de Roumanie, la famille royale de Grèce, des vues de monuments des Flandres, des scènes de guerre, en Europe et en Afrique, et, enfin, deux belles planches algébriques : l'enfant prodigue et le Christ sur le champ de bataille.

Sommaire des Revues

Le mouvement pacifiste, organe du Bureau international de la paix, à Berne. Abonnement : 10 fr. par an.

NUMÉRO
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALURÉATS
Maturité

